

## CANADA

# Débats de la Chambre des Communes

COMPTE RENDU OFFICIEL

Lundi 8 mars 1943

La séance est ouverte à trois heures.

### CHEFS DES NATIONS UNIES

RÉPONSES AUX MESSAGES ADRESSÉS À  
M. CHURCHILL ET À M. ROOSEVELT.

Le très hon. W. L. MACKENZIE KING (premier ministre): Monsieur l'Orateur, le jeudi 4 courant, j'ai donné lecture à la Chambre d'une copie des télégrammes que j'avais adressés plus tôt dans la journée au très honorable Winston S. Churchill, premier ministre du Royaume-Uni, et à M. Franklin D. Roosevelt, président des Etats-Unis d'Amérique. A ces messages j'ai reçu les réponses suivantes: De M. Churchill, un message daté de Londres, le 6 mars 1943, et rédigé comme suit:

Je suis profondément touché de votre très généreux message et je vous adresse, ainsi qu'à tous les membres du Parlement, mes plus sincères remerciements. Je me rappelle avec gratitude le chaleureux accueil que vous m'avez tous accordé lorsque je visitai le Canada en décembre 1941. Dans les jours les plus sombres, le Canada, sous votre direction, est resté confiant et fidèle. Maintenant que la perspective est plus brillante et la victoire assurée, vous avez droit de vous enorgueillir de réalisations insurpassées.

J'ajouterai que ce message a été communiqué à la radio hier soir et a paru dans les journaux d'aujourd'hui. Je sais qu'il a été rendu public à Londres samedi soir, et que la Presse associée a reçu le message de Londres. Il n'a pas été rendu public de mon bureau. Si j'avais eu la dépêche en mains je l'aurais gardée par devers moi enfin de la transmettre d'abord au Parlement.

J'ai reçu ce matin de M. Roosevelt un message daté de Washington le 8 mars 1943 et qui se lit comme suit:

J'ai toujours été particulièrement sensible aux bons souhaits de vieux amis. Je vous prie donc d'agréer mes plus sincères remerciements pour votre message à l'occasion de mon dixième anniversaire comme président. Je sais gré à mes sympathiques voisins, les Canadiens, de s'être souvenus de moi en cette occasion et je vous prie de leur transmettre, ainsi qu'à vos collègues du Parlement et au Gouvernement, ma plus cordiale reconnaissance.

L'allusion dans votre message au succès de nos armes et à la puissance grandissante de notre offensive, comporte un sens prophétique. Notre peuple, comme le vôtre, et celui de toutes les Nations Unies sont résolus de poursuivre sans fléchir leur marche vers la victoire en dépit de tous les obstacles. Cette année, il importe surtout de seconder sans limite nos forces de terre, de mer et d'air dans le rude combat qui s'annonce. Tous les Américains sont fiers des grands sacrifices accomplis par leurs camarades du Canada pour que leurs armes et leur matériel de guerre puissent contribuer aussi efficacement au conflit.

Avec mes souhaits les plus cordiaux comme toujours.

Franklin D. Roosevelt.

### COMPTES PUBLICS

RENOVI DU RAPPORT DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL  
AU COMITÉ

Le très hon. W. L. MACKENZIE KING (premier ministre): Monsieur l'Orateur, j'ai indiqué vendredi que j'entendais proposer aujourd'hui le renvoi du rapport de l'auditeur général au comité des comptes publics. Je propose donc, appuyé par l'honorable ministre des Mines et Ressources (M. Crerar):

Que les comptes publics et le rapport de l'auditeur général pour l'année financière terminée le 31 mars 1942 soient renvoyés au comité permanent des comptes publics.

M. T. C. DOUGLAS (Weyburn): Monsieur l'Orateur, j'ai seulement quelques commentaires à faire sur la motion. J'attire d'abord votre attention sur le fait qu'elle vise le rapport de l'auditeur général seulement en ce qui regarde les comptes publics présentés jusqu'au 31 mars 1942. Puisque la motion déterminera l'ordre de renvoi au comité, elle limitera l'enquête menée par le comité aux comptes présentés jusqu'à cette date, si je comprends bien la situation.

J'ai fait inscrire au *Feuilleton* une motion qui a été reléguée aux oubliettes des motions d'initiative parlementaire et qui ne fera donc probablement pas l'objet d'une discussion. Je prierais le premier ministre (M. Mackenzie King) de modifier l'ordre de renvoi afin que le comité puisse s'enquérir, non seulement des comptes présentés jusqu'à la fin de l'année financière 1942, mais aussi des comptes publics